

**PROJET DE RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE DE L'ANCIENNE
 CARRIÈRE LANDREVILLE À BOUCHERVILLE**

**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE D'INFORMATION PUBLIQUE
 AVEC LE VOISINAGE DU 18 AVRIL 2018**

La réunion a débuté à 19 h, à la salle Pierre Boucher à l'hôtel WelcomINNS au 1195, rue Ampère, de Boucherville. Une centaine de personnes étaient présentes à la rencontre. Parmi les participants, il y avait en majorité des résidents du voisinage auxquels s'ajoutaient des représentants de Sanexen, maître d'œuvre des travaux, de la ville de Boucherville, d'organismes régionaux et autres.

<p>Représentants de Sanexen (ordre alphabétique)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étienne Bélisle-Roy - Traitement d'eau et des biogaz • Paul Boissonnault M. Sc - Conseiller technique • Daniel Bouchard Ph.D. - Docteur en hydrogéologie • Jean-Christian Brisson - Responsable des travaux sur le site • Bernard Meunier - Vice-président – environnement et directeur de projet • Kevin Randall M. Sc ESSA - Chargé de projet • Ann Marie Otis - Communications • Agnès Renoux, Ph.D. - Docteur en toxicologie 	<p>Animation – Communication participative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marie Beaubien <p>Prise de notes – Transfert Environnement et Société</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rébecca Gelly-Cyr <p>Secrétaire – Comité de vigilance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dominique Blanchard
---	---

MOT DE BIENVENUE

L'animatrice de la soirée, Marie Beaubien, a souhaité la bienvenue aux personnes présentes. Elle a expliqué son rôle qui vise à faciliter les échanges et à s'assurer que la rencontre se déroule dans le respect des uns et des autres. L'ordre du jour a été par la suite exposé, soit une présentation du projet suivie d'une période d'échanges afin de répondre aux questions et entendre les commentaires.

Mme Beaubien a précisé que le but de la rencontre n'était pas de discuter de l'aménagement du site après les travaux de réhabilitation, qui ne relève pas de Sanexen.

Mme Beaubien a également indiqué que depuis quelques semaines plusieurs rencontres avaient eu lieu sur le terrain afin de présenter le projet et d'être à l'écoute des préoccupations du milieu.

Finalement, elle a informé la salle qu'un comité de vigilance sera mis sur pied. Elle a indiqué qu'il était possible de s'inscrire dès maintenant en donnant ses coordonnées à Mme Dominique Blanchard, secrétaire du comité. La première rencontre est prévue au début mai.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET PAR SANEXEN

M. Bernard Meunier, directeur du projet, a présenté le projet sous huit thèmes principaux :

- Mise en situation
- Justification du projet

- Plan de réhabilitation
- Plan de transport
- Gestion des nuisances potentielles
- Engagements
- Cohabitation
- Un parc en héritage

La présentation PowerPoint se retrouve à l'annexe 1 de ce compte rendu. Dans les autres annexes, on retrouve le schéma de la coupe transversale de l'ensemble du site (2), la coupe transversale de la butte (3) ainsi que le plan du site et la localisation des installations proposées (4).

PÉRIODE DE QUESTIONS ET D'ÉCHANGES

La rencontre a permis aux personnes présentes de poser plusieurs questions et d'obtenir des éclaircissements sur différents sujets. Le tableau suivant présente le détail des échanges entre les participants et l'équipe de Sanexen. Le résumé des échanges est présenté dans l'ordre réel du déroulement de la soirée. Les propos, non nominatifs, ont été résumés, allégés ou reformulés pour en faciliter la lecture. Un niveau de langage s'apparentant à celui du langage parlé a parfois été conservé lors de la rédaction du compte rendu.

Avant de débiter la période de questions et d'échange, Mme Beaubien a informé l'assistance que plus de 800 maisons des quartiers avoisinant l'ancienne carrière Landreville avaient été invitées à la rencontre. Ces maisons sont localisées dans ou à proximité du quadrilatère de la rue De Montbrun, du chemin D'Anjou, du chemin De Touraine et de l'autoroute 30.

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Pourquoi ne pouvez-vous pas travailler en collaboration avec la ville afin que les travaux d'aménagement du parc soient réalisés en même temps que les travaux de réhabilitation ? Si vous faites des travaux pendant 7 ans et qu'après il y a d'autres travaux pendant 14 ans, ce sera long et il faudrait trouver des réponses à cet enjeu.</p>	<p>Au fur et à mesure que des portions du site seront réhabilitées, il y aura probablement déjà eu des ententes entre le propriétaire et la ville sur les aménagements futurs. Nous allons donc pouvoir profiler le terrain en conséquence.</p> <p>Nous avons le devoir de livrer un site où le premier mètre de sol est prêt à l'ensemencement et à la plantation d'arbres. Ce n'est malheureusement pas, ni dans notre mandat ni dans nos compétences, d'intégrer l'aménagement au projet.</p>
<p>Combien de temps vont prendre les travaux d'aménagement après les 7 ans ?</p>	<p>Nous osons espérer que les travaux vont se faire en parallèle, au fur et à mesure que des sections du site seront accessibles. Nous ne pouvons malheureusement pas vous répondre quant au temps exact que dureront les travaux à la suite de la réhabilitation.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Nous trouvons dommage que vous enleviez la partie du lac au lieu de le décontaminer et de le laisser en partie afin que nous puissions en profiter. Est-ce que vous pourriez laisser une partie du lac en place ?</p>	<p>Dans les premières esquisses du propriétaire, il y avait en effet un lac de prévu. Le plan de réhabilitation n'en inclut pas pour le moment. Par contre, lorsque l'aménagement final aura été conclu, entre le propriétaire et la ville, il est possible qu'il y ait un lac qui s'ajoute pendant le processus de réhabilitation. Nous n'aurons pas d'objection à laisser un espace qui pourra servir à des fins de lac.</p>
<p>Est-ce que vous avez des experts qui ont analysé la qualité de l'eau du lac, puisqu'il y a des poissons qui peuvent y vivre ?</p>	<p>En effet, les poissons peuvent vivre dans des milieux fortement contaminés. Il est dommage que le projet de réhabilitation fasse en sorte qu'il n'y aura plus de poissons, malgré qu'actuellement ce ne soit pas un habitat de poisson au sens propre du terme.</p>
<p>Il y a des inquiétudes en ce qui concerne le flux de camions et les vibrations qu'ils engendreront. D'autres projets dans le passé ont eu des impacts sur les fondations de nos maisons.</p>	<p>Pour le moment, le plan de transport déposé à la ville utilise les voies existantes. Nous avons tenté de minimiser les impacts en proposant un tracé en boucle afin que chaque camion ne passe qu'une seule fois sur le même chemin.</p> <p>Nous prenons en considération l'état des routes en faisant en sorte que les camions passent sur le chemin D'Anjou vides (allèges), puisque ce chemin est en moins bonnes conditions.</p> <p>Pour le moment, c'est ce que nous pouvons faire de mieux avec les voies d'accès que nous avons à notre disposition.</p>
<p>Où en êtes-vous rendus dans les démarches pour l'obtention d'un chemin alternatif ? Pourquoi n'avez-vous pas déjà les accords pour ces chemins ? Ce serait important que cette décision arrive rapidement, puisque 1 camion toutes les 5 minutes de 7 h à 17 h du lundi au vendredi a un impact sur les chemins et les citoyens.</p>	<p>Nous n'avons pas relancé le dossier des voies alternatives en 2017, car nous avons été informés qu'il s'agissait d'une fin de non-recevoir par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) pour protéger la rainette faux-grillon, une espèce en voie de disparition. Nous avons rencontré au cours des dernières semaines des citoyens qui sont revenus à la charge avec les chemins alternatifs, voire nous en ont même proposés. Nous sommes confiants qu'en allant chercher tous les documents qui existent sur les milieux humides et en proposant un tracé qui affectent le moins possible ces milieux, nous pourrions arriver à une solution.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Donc, vous aurez besoin de notre aide sur le dossier des chemins alternatifs et les personnes sur le comité de vigilance vont pouvoir vous appuyer à ce sujet ?</p>	<p>Ce sera essentiel. Sanexen seul n'aura pas assez de force de frappe, car la démarche pourrait donner l'impression que nous voulons les chemins alternatifs seulement pour faciliter notre projet et optimiser nos opérations. Nous devons être accompagnés de la ville et des citoyens pour faire avancer ce dossier.</p> <p>Avec les élections provinciales qui auront lieu bientôt, peut-être pourrons-nous inciter les députés à nous donner un coup de main. Bien sûr, sans garantie formelle puisque la décision ultime relèvera du MDDELCC.</p> <p>Nous avons abordé ce dossier avec la Direction de la santé publique (DSP) qui a démontré une ouverture à l'idée des chemins alternatifs. Le Conseil régional en Environnement de la Montérégie (CREM) voit aussi d'un bon œil cette avenue de solution en ce qui touche le transport. Nous avons aussi entamé des discussions avec des biologistes spécialistes de la rainette faux-grillon afin de préparer un dossier crédible et documenté pour le MDDELCC.</p>
<p>Quel est le maximum de camions par jour auquel nous pouvons nous attendre ?</p>	<p>En moyenne il y aura 10 à 12 camions à l'heure, certains jours il y en aura moins et d'autres jours, plus. Une limite maximale pourrait être fixée, car nous ne pouvons pas recevoir de trop grandes quantités de matériel en une même journée. Cependant, nous n'avons pas de chiffres précis fixés comme limite quotidienne, cela peut être discuté.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Est-ce qu'un maximum de camions à l'heure peut être imposé à Sanexen ?</p>	<p>Dans les discussions que nous aurons avec la ville prochainement, nous pourrions prendre des engagements sur un nombre maximum de camions par jour. Précisons cependant que le nombre de camions va rester largement en deçà de la situation d'autres projets tel qu'à Varennes.</p> <p>Nous regardons aussi la possibilité de diminuer la quantité de matériel à importer, donc de réduire le nombre total de camions. Cela dépend de la hauteur de la butte requise tant sur le plan environnemental que sur le plan de la viabilité du projet (autofinancement). Nous travaillons sur cette question actuellement et la réponse à ce sujet s'en vient. Nous savons que pour les notions environnementales, la butte peut être moins haute. Jusqu'à tout récemment, le projet ne pouvait se réaliser, sur le plan de l'autofinancement, en diminuant la hauteur de la butte. En revanche, l'univers de la disposition des sols bouge beaucoup. Notamment, le MDDELCC est à finaliser un nouveau règlement sur les carrières et sablières. Ce règlement permettrait de remblayer les carrières et sablières avec des sols AB (sols faiblement contaminés propres au développement résidentiel). Sanexen pourrait alors utiliser des sols AB au-dessus de la section envoyée de la carrière, ce qui n'était pas prévu au départ. Ce gain en viabilité pourrait nous permettre de diminuer la hauteur de la butte et par le fait même le nombre de camions sur les routes.</p> <p>Dès le départ, nous avons pris l'engagement de réduire les nuisances potentielles au maximum.</p>
<p>Est-ce que vous pourriez préciser ce qui s'en vient avec le nouveau règlement ? Est-ce que des sols, plus contaminés que ce qui était prévu initialement, pourraient être utilisés dans la partie envoyée ? Donc ce serait plus payant et cela permettrait de diminuer la durée totale du projet ?</p> <p>Est-ce qu'une étude d'impact a été réalisée sur la contamination de l'eau avec ce nouveau règlement ?</p>	<p>Vous avez raison que le changement de réglementation permettrait d'utiliser des sols AB plutôt que des sols <A, sans traces de contamination. Par ailleurs, les sols AB sont des sols faiblement contaminés et qui peuvent être utilisés, par exemple, pour faire du jardinage. Donc, ces sols sont conformes avec l'usage de parc qui s'en vient.</p> <p>Nous pouvons voir sur la coupe transversale (en annexe 2) que toute la section en vert (sol <A) deviendrait en jaune (sol AB).</p> <p>Les niveaux de contamination dans les sols AB et sols <A sont déterminés par le MDDELCC. Dans leurs évaluations, ils tiennent compte des usages prévus.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Est-ce que les journées de travail pourraient être allongées afin de permettre de recevoir tous les camions prévus dans la journée qui auraient pu être retardés par le trafic quotidien déjà important ?</p>	<p>Non, aucun camion ne pourra accéder au site avant 7 h le matin et si un camion arrive après 17 h, le site sera fermé. Il n'est pas question que le site opère à l'extérieur de l'horaire prévu de 7 h à 17 h.</p> <p>La circulation au coin du chemin De Touraine et de la rue De Montbrun nous préoccupe aussi. Les chemins alternatifs permettraient de réduire les nuisances pour les citoyens, mais aussi nous permettraient d'avoir des opérations plus fluides.</p>
<p>Est-ce que vous envisagez une réduction de la limite de vitesse sur la rue De Montbrun et le chemin De Touraine ? Et ce, autant pour des raisons de sécurité, de bruit que pour la protection des routes, car ce sont les citoyens qui paient pour leur réparation.</p>	<p>Cette décision relève de la Ville de Boucherville. Sanexen, par le biais de son plan de transport, fera des recommandations à ce sujet dans ses prochaines conversations avec la ville.</p> <p>Un des mandats sur lequel nous travaillons avec Atelier 7hz, spécialisé en acoustique, vibration et poussières, est de déterminer le bruit associé au camion en lien avec la vitesse optimale. Nous pensons proposer à la ville une limite de 30 km/h sur le chemin D'Anjou sur la base de notions touchant la sécurité et les nuisances potentielles liées au bruit.</p> <p>Selon nous, les limites de vitesse devraient être abaissées, mais ce n'est pas de notre ressort, nous pouvons seulement le suggérer à la ville.</p> <p>Toutefois, Sanexen, en tant qu'entreprise qui déplace le plus de sols contaminés au Québec, peut exiger de tous ses transporteurs qu'ils respectent des limites de vitesse pouvant être différentes de celles établies par la municipalité. Nous pourrions nous réserver le droit de congédier tout transporteur qui ne les respecterait pas.</p>
<p>Pourquoi devez-vous remplir le lac ? Pour des raisons environnementales ou de profits ?</p>	<p>Deux éléments régissent le remblayage de la section ennoyée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La sécurisation du mur de soutènement (situé entre le secteur des déchets et le secteur ennoyé) avec des matériaux autorisés. 2) La réhabilitation d'une carrière passe par le remblayage du trou laissé après son exploitation. La carrière aurait dû être laissée à sec, ce qui n'a pas été le cas. Puisque la nature du parc n'est pas encore déterminée, le MDDELCC, dans son plan de réhabilitation, a demandé que la section ennoyée soit remblayée. Selon l'aménagement du parc prévu, il serait possible de laisser une partie de la carrière en lac.

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
Est-ce qu'il y a des contaminants dans le fond du lac ?	Dans le secteur ennoyé il n'y a pas, ou peu, de contaminants. Le remblayage du lac s'appuie notamment sur des considérations de sécurité publique.
Est-ce que vous pouvez élaborer sur le type de traitement que vous allez faire, en ce qui touche aux biogaz qui émaneront du secteur dépotoir, et la viabilité sur le long terme de ce type de système ?	C'est le même principe que nous utilisons lors des traitements d'effluents gazeux avec des biofiltres. Il s'agit d'un biofiltre standard (composition de compost, sol, etc.) conçu pour être efficace en contrôlant le taux d'humidité, en effectuant des inspections régulières, etc. Le biofiltre au sommet de la portion encapsulée sera opérationnel tant et aussi longtemps que des gaz seront détectés à l'entrée du biofiltre. Cela pourrait être long, mais c'est un système passif qui demande peu d'entretien et qui ne nuit pas au visuel de l'aménagement final.
Donc il n'y aura pas un besoin pour un deuxième système de filtration, tel qu'un filtre au charbon ?	Non, ce ne sera pas nécessaire. Nous sommes convaincus que la conception actuelle du système permettra qu'il n'y ait aucune émanation de contaminants à la sortie du biofiltre.
Est-ce que la portion du chemin interne, que vous devez construire dans la première phase de vos travaux, pour faire le lien entre la rue De Montbrun et le chemin D'Anjou, sera faite avec des résidus de CRD (Construction, Rénovation et Démolition) et non pavée ?	La portion du chemin interne sera construite avec le même type de matériaux qui sont autorisés pour le remblayage de la partie ennoyée, soit du béton, de la brique et du roc. En surface, des matériaux plus fins seront utilisés et le contrôle des poussières se fera, soit avec des abat-poussière ou des arrosages réguliers. Nous allons prioriser les abat-poussières permanents. Le seul endroit où il pourrait y avoir de l'asphaltage temporaire sera à la sortie sur le chemin D'Anjou afin que les camions ne se salissent pas après leur passage dans l'aire de lavage.
Est-ce qu'il y a des mesures prévues afin d'éviter le relargage de la contamination à partir de la masse de déchets vers les matériaux plus perméables qui seront mis dans la section ennoyée ?	C'est une des raisons qui explique que la vidange complète de la carrière a été rejetée dès le départ. La technique de remblayage proposée permettra d'éviter un appel des contaminants emprisonnés dans les déchets vers la portion ennoyée tout en réduisant le risque d'affaissement de la paroi qui est stabilisée par l'eau. Aussi, pour éviter le relargage de contaminants, il est prévu de faire l'encapsulation le plus rapidement possible. Le projet prévoit également l'abaissement du niveau de l'eau afin qu'une portion moindre des déchets baigne dans l'eau. L'encapsulation avec de l'argile fera en sorte qu'il n'y aura aucune précipitation qui percolera à travers les déchets. Rapidement, nous devrions voir une amélioration de la qualité de l'eau autour de la section des déchets.

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Vous avez mentionné que les sols AB sont des sols semi-contaminés, c'est bien le cas ? Donc vous prenez des sols qui sont contaminés ailleurs et vous les apportez ici ?</p>	<p>Les sols AB peuvent être des sols qui ont été contaminés de façon naturelle et non nécessairement en raison d'activités humaines. Les sols AB peuvent aussi provenir de divers lieux où il pourrait y avoir eu de très faibles contaminations par des métaux lourds ou autres (traces) dus, par exemple, à la combustion de l'essence au plomb dans les voitures.</p> <p>Les sols de critère A, représentent le bruit de fond pour les métaux (référence) ou les limites de détection des méthodes analytiques, les sols inférieurs au critère B peuvent être utilisés dans les zones résidentielles. Les sols inférieurs au critère C (commercial) ne seront pas utilisés dans ce projet, mais ils sont permis dans les zones commerciales.</p>
<p>Donc vous n'allez pas décontaminer des sols contaminés pour les mettre dans la carrière ?</p>	<p>Non, lors de décontamination de site, les entreprises telles que Sanexen laissent les sites sans aucun contaminant au-delà du critère B (résidentiel) ou C (commercial). Ce sont seulement des sols < A et AB qui seront utilisés dans le cadre du projet qui nous concerne.</p> <p>Avec le nouveau règlement sur les carrières et sablières, le MDDELCC permettra une plus grande utilisation de sols AB.</p>
<p>Pourquoi devez-vous enlever l'eau de la section ennoyée si elle n'est pas tout à fait contaminée ? Vous pourriez seulement décontaminer la section avec les déchets.</p>	<p>Au moment où nous nous parlons, nous avons peu d'information sur la qualité de l'eau dans la carrière en tant que telle. Des personnes ayant fait de la plongée dans la carrière nous informent qu'en s'approchant de la section des déchets, l'eau est beaucoup moins claire. Habituellement, une eau qui contient une forte proportion de matières en suspension (MES) est contaminée.</p> <p>Ce qui nous intéresse avant tout c'est la qualité de l'eau à la sortie. Au fur et à mesure que nous allons mettre des matériaux pour le remblayage dans la section ennoyée, nous devons nous assurer que l'eau qui sort du site n'est pas contaminée. Si elle devait l'être à un moment précis, nous allons la traiter avant le rejet.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Pourquoi les personnes de la ville ne travaillent-elles pas avec Sanexen ? Pourquoi ne sont-elles pas présentes pour répondre à nos questions, car nous aimerions avoir une discussion avec elles ?</p>	<p>Les représentants municipaux présents ce soir le sont à titre d'observateurs.</p> <p>Nous avons une rencontre avec les gens de la ville lundi prochain et tous les aspects qui impliquent la ville à ce stade-ci, dont le plan de transport, les limites de vitesse et les autres sujets discutés ce soir, seront abordés à cette rencontre.</p> <p>Vous pouvez aussi communiquer directement avec les gens de la ville.</p>
<p>Est-ce que les études réalisées par le propriétaire et Sanexen peuvent être rendues publiques pour consultation ?</p>	<p>Oui, des études sont déjà disponibles sur le site Internet. Selon les demandes de votre part, d'autres études peuvent être rendues disponibles. Aucun document technique ne sera caché.</p> <p>Les résultats de la première campagne d'échantillonnage permettant d'avoir un portrait de la qualité de l'eau au début du projet seront prochainement mis sur notre site Internet.</p>
<p>Est-ce que vous avez considéré de mettre en place un fond post-fermeture afin de couvrir certaines problématiques qui pourraient survenir une fois la réhabilitation du site terminée ?</p>	<p>Il y a un programme de suivi environnemental prévu après les travaux afin de suivre notamment la qualité de l'eau souterraine. Ce programme fait partie du plan de réhabilitation. Le ministère exige que des suivis soient faits tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas de confirmation que les concentrations de contaminants dans les eaux souterraines sont en régression.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Vous avez mentionné que 10 à 12 camions par heure en moyenne circuleraient sur nos routes. C'est un calcul conservateur. Dans mes calculs, j'arrive plutôt à 14 camions par heure. Est-ce que vous pourriez m'expliquer vos mathématiques afin de nous démontrer à quel point c'est un calcul conservateur ?</p>	<p>Nous avons déjà transmis ces informations aux citoyens qui nous l'avaient demandé. Nous pourrions prendre vos coordonnées à la fin de la rencontre pour vous les transmettre ou, également, mettre cette information sur notre site Internet</p> <p>Nous avons fait le calcul en considérant divers types de camions, des 10 roues, des 12 roues et des semi-remorques, alors que nous sommes convaincus qu'il y aura beaucoup plus de semi-remorques que le nombre considéré dans nos calculs. C'est dans ce sens que notre hypothèse est conservatrice. Le nombre de camions sur les routes peut varier selon la grosseur des camions qui apportent les matériaux.</p> <p>De plus, les calculs qui nous permettent d'arriver à ces chiffres se trouvent dans le plan de transport soumis à la ville et qui est disponible sur le site Internet.</p> <p>Aussitôt que nous aurions une confirmation qu'il y aura une réduction des volumes de ladite butte, les nouveaux calculs seront aussi partagés sur le site Internet.</p>
<p>J'aimerais avoir des informations sur les eaux souterraines et les secteurs où sont installés les puits.</p>	<p>L'information n'est pas encore sur le site Internet, cependant nous avons un schéma à l'arrière de la salle où sont identifiés les puits (voir annexe 4).</p> <p>Il y a des puits en amont afin de mesurer la qualité de l'eau avant qu'elle arrive sur le site. Il y en a aussi dans le dépotoir même, aux limites de la propriété et au-delà de la limite sud sur le chemin D'Anjou, où Les Carrières Rive Sud (CRS) possède aussi un terrain. Il y avait déjà des puits à l'arrivée de Sanexen, nous les avons complétés.</p> <p>Tous les puits prévus au plan de réhabilitation sont maintenant installés.</p>
<p>Avez-vous estimé en pourcentage l'augmentation du nombre de camions qu'il y aura sur nos routes ?</p>	<p>Sanexen a fait le décompte des véhicules sur le chemin D'Anjou et ces données sont disponibles. Nous avons fait ce décompte afin de documenter la modification du sens de la circulation sur le chemin D'Anjou.</p> <p>Nous comptons aussi faire des comptages sur la rue De Montbrun et le chemin De Touraine. Ces informations seront disponibles.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Il y a des carrières près de Saint-Bruno qui sont restées remplies d'eau. Donc, si le secteur ennoyé dans ce projet n'est pas complètement rempli cela représenterait combien d'années en moins de travaux ?</p>	<p>Le plan de réhabilitation actuel prévoit le remblayage complet du secteur ennoyé de la carrière. Le jour où la nature même du parc sera confirmée et s'il y a une partie qui reste ennoyée, nous en serons les premiers réjouis. Car, tout le sol <A à importer et mettre en place dans le secteur ennoyé (référence à la diapositive 14 à l'annexe 2) représente un coût pour Sanexen.</p>
<p>Est-ce que vous pouvez être plus précis sur les critères de sécurité environnementale si le secteur est laissé ennoyé ?</p>	<p>Sanexen s'ajusterait à la notion de remblayage de la carrière si les plans d'aménagement finaux du parc apportent des modifications au plan de réhabilitation.</p> <p>Aussitôt que la section dépotoir et le mur sont sécurisés, il n'y a aucune raison à première vue pour que le ministère empêche la mise en place d'un milieu ennoyé.</p>
<p>Les premières années devraient être destinées à isoler la portion dépotoir et à sécuriser le mur. Donc, les quatre dernières années pourraient être écourtées si jamais la nature du projet de parc venait à changer ?</p>	<p>Il est sûr et certain que les dernières années de notre intervention seront affectées par les décisions sur l'aménagement du parc. Toutefois, pour le moment nous ne pouvons pas statuer sur ce sujet, puisqu'il y aura des discussions entre la ville et le propriétaire sur la nature exacte du parc.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Vous avez fait mention de sites où Sanexen a eu de bonnes relations avec la communauté, mais les projets mentionnés sont d'une durée de 8 mois à 2 ans. Le projet actuel est d'une durée de 7 ans où des maisons sont situées à 15 pieds du site. Est-ce que vous avez conscience que ce projet va pourrir la vie de gens ?</p> <p>Est-ce que ce serait possible que le projet soit moins long ?</p>	<p>En effet, les projets de réhabilitation de 7 ans sont peu fréquents. C'est pourquoi il est plus difficile de vous donner des exemples de projets de même nature.</p> <p>Nous travaillons avec des firmes spécialisées afin d'atténuer significativement les nuisances. L'objectif de toutes les démarches que nous faisons afin de réduire le nombre de camions incluant les chemins alternatifs vise aussi à améliorer la qualité de vie des citoyens.</p> <p>Si nous pouvons réaliser les travaux en moins de 7 ans, nous allons le faire. Il serait possible de réaliser le projet en moins de 7 ans, mais nous ne pouvons pas garantir d'échéancier plus court puisque nous sommes à la merci de plusieurs facteurs dont les projets de construction à venir.</p> <p>Par exemple, Sanexen faisait partie du consortium qui n'a pas obtenu le contrat du projet REM. Avec ce contrat, dans sa première version, nous aurions eu plus de la moitié des matériaux nécessaires pour remplir la section ennoyée. Nous aurions pu facilement raccourcir l'échéancier de 2 ans. Nous avons d'autres projets que nous pourrions obtenir, par exemple le dragage à Contrecœur, qui nous permettrait d'écourter l'échéancier. Nous serons les premiers heureux de pouvoir sortir du site le plus rapidement possible.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Le rang D'Anjou est un rang patrimonial, sur lequel vous allez ajouter beaucoup de camions pendant 7 ans à un rythme infernal.</p> <p>Votre projet est de nature économique, merci de l'avoir mentionné, car le remblayage avec des matériaux, c'est payant.</p> <p>Votre projet fait du sens, mais ce qui n'en fait pas c'est le plan de transport. Il faut impérativement trouver une solution avant que vous débutiez, sinon le projet ne fait pas de sens sur le plan environnemental.</p> <p>Si le projet n'était pas économique, le propriétaire ne ferait rien sur ce site. Maintenant, ce sont les citoyens qui vont payer.</p> <p>Finalement, vous nous dites qu'il faut protéger la rainette faux-grillon, mais il y a des gens qui vivent près du site. Est-ce que vous savez où est située la rainette faux-grillon exactement ? Est-ce qu'il y a eu des études qui ont été faites afin de savoir où les chemins peuvent passer, en dehors des zones d'habitation ?</p>	<p>Les environs du site représentent des habitats propices pour la rainette faux-grillon. Dans nos démarches pour trouver des chemins alternatifs, nous obtiendrons toutes les études qui existent aux ministères de l'Environnement provincial et fédéral et potentiellement à la ville. En collaboration avec des biologistes spécialisés sur ce sujet, nous allons essayer de trouver un tracé qui affecterait au minimum la rainette faux-grillon. Nous voulons tous protéger cette espèce, mais il y a aussi les citoyens à considérer.</p> <p>Nous sommes conscients qu'au niveau du transport, il y a des nuisances. Le plan de transport actuel tient compte des avantages et des désavantages de toutes les options. Nous allons continuer à travailler afin de réduire les nuisances, et ce, avec les personnes qui veulent participer au comité de vigilance. Avec ce comité, nous allons pouvoir monter un dossier qui sera défendable devant le MDDELCC et éventuellement aussi devant le ministère de l'Agriculture (MAPAQ).</p> <p>Nous allons aussi devoir travailler avec les citoyens afin d'obtenir les autorisations des propriétaires pour le tracé des chemins alternatifs. Toutes les options de chemins alternatifs possibles passent sur des terrains privés.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>En ajoutant des tonnes de matériaux par-dessus les déchets, la nappe phréatique va remonter. Est-ce que vous avez des simulations qui considèrent l'élévation de la butte ?</p>	<p>Concernant l'effet de l'encapsulation sur la nappe phréatique et la possibilité que des contaminants se dispersent, il y a eu des vérifications réalisées avec les hydrogéologues qui ont fait la caractérisation de la nappe phréatique. Ce sont aussi des éléments qui sont considérés par le MDDELCC dans le plan de réhabilitation.</p> <p>L'effet des sols sur les déchets, versus le fait que nous allons éliminer la percolation, crée un effet d'équilibre. Peu importe les événements qui pourraient survenir, les suivis très serrés de la qualité de l'eau nous permettront d'intervenir en temps opportun. Nous pouvons mesurer les impacts sur la qualité de l'eau en amont, sur le dépotoir et en aval.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Quelle sera la remontée de l'eau dans la section des déchets ?</p>	<p>Il y a des modélisations numériques qui ont été faites afin de bien comprendre le sens d'écoulement des eaux. Deux scénarios ont été modélisés lorsque la carrière était en activité :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Sans eau : Tout le niveau d'eau serait pompé, ce qui ferait en sorte que l'eau sous les déchets serait appelée vers la carrière, cette dernière agissant comme un drain 2) Avec eau : Nous pourrions voir que l'eau de la carrière continue à être rappelée sur les 3 parois, mais elle serait exfiltrée via la paroi donnant sur D'Anjou lorsque le niveau d'eau dans la carrière est au-dessus de l'élévation 28,3m. La modélisation faite indique que si l'eau dans la carrière est maintenue à l'élévation 25m, la carrière continuerait d'agir comme drain, provoquant un gradient inverse ce qui provoquerait un rappel de l'eau ayant exfiltrée par la paroi donnant sur d'Anjou. <p>Plus on a de puits, meilleure est notre connaissance de l'hydrogéologie. Pour l'état actuel de l'hydrogéologie, nous avons une bonne connaissance du contexte.</p> <p>La butte peut faire remonter l'eau, mais il y a un exutoire gravitaire qui permet de sortir l'eau au fur et à mesure, atténuant ainsi l'effet de possibles remontées du niveau d'eau dans le dépotoir. Les 3 parois de roc ceinturant le dépotoir sont plus imperméables que la paroi du dépotoir donnant directement sur la carrière, ce qui dirigera prioritairement l'eau s'exfiltrant du dépotoir dans le lac de la carrière.</p> <p>Nous pouvons mettre à la disposition de tous sur le site Internet, l'étude hydrogéologique. Nous pourrions aussi rencontrer les personnes intéressées par ce sujet.</p>
<p>Vous parlez beaucoup du remblayage, mais peu du dépotoir, est-ce qu'il y aura des matières extraites du dépotoir avant l'encapsulation ?</p>	<p>Il n'y a aucun matériau présentement dans le dépotoir qui ne sera excavé, ni nivelé, ni sorti du site. L'encapsulation se fera à partir de l'état actuel du site, incluant les matières dangereuses qui sont présentement en surface.</p>
<p>Est-ce que les travaux de remblayage du secteur ennoyé seront faits après l'encapsulation du dépotoir ?</p>	<p>Le remblayage du secteur ennoyé se fera en parallèle avec les travaux d'encapsulation. Ces travaux seront régis par les experts en géotechnique, afin de s'assurer que le mur ne cède pas. Ceci sera fait pour des raisons environnementales, mais aussi pour des raisons de santé et sécurité des travailleurs.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Vous avez mentionné qu’il serait possible de débiter les travaux d’aménagement en même temps que le remblayage du secteur ennoyé. Du point de vue logistique comment ces deux activités pourraient-elles se côtoyer ?</p>	<p>Par exemple, lorsque nous aurons terminé une section du dépotoir, nous ne pourrions pas laisser les matériaux à nu face aux précipitations et au vent. L’équipe d’aménagement du parc ou Sanexen vont devoir débiter une forme d’aménagement afin de protéger les matériaux mis en place.</p> <p>Nous allons coordonner rapidement cet aspect du dossier avec les responsables de l’aménagement afin que les travaux se fassent en parallèle.</p>
<p>Lorsque vous allez enlever l’eau du secteur ennoyé, il n’y a pas tant de danger que le muret s’effondre, car ce sont des matériaux solides qui se retrouvent dans le dépotoir. Je ne comprends pas pourquoi vous ne pouvez pas enlever l’eau, remplir la carrière et après monter la butte. Ce n’est pas plus facile remplir le trou sans eau ?</p>	<p>L’idéal aurait été que la famille Landreville applique la recommandation du MDDELCC et laisse la carrière à sec. Cela aurait facilité notre travail en nous permettant de remplir la carrière avec du sol.</p> <p>Le dénoyage de la carrière n’a pas été retenu par le MDDELCC pour plusieurs raisons. D’abord, dénoyer une aussi grande quantité d’eau avec les limitations de rejet au fossé aurait pris des années. De plus, cette façon de faire créerait aussi un appel direct de ce qu’il y a dans le dépotoir vers l’eau au fur et à mesure que le niveau d’eau diminue.</p> <p>Le scénario retenu est de remblayer le secteur ennoyé avec du béton, de la brique et du roc. De plus, nous ne connaissons pas les risques que le mur cède si le secteur est dénoyé.</p> <p>Comme mentionné précédemment, il y a aussi des notions de santé et sécurité à prendre en compte pour les travailleurs qui exécuteront les travaux près du mur.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Est-ce qu'il n'est pas possible de dénoyer la carrière et d'attendre de voir si le mur tient ? Cela donnerait aussi le temps de confirmer les chemins alternatifs.</p> <p>Étant donné la situation au Québec, il y aura toujours de grands travaux et des matériaux disponibles pour les 25 et 30 prochaines années.</p>	<p>Il y a des éléments qui font en sorte que nous ne pouvons pas retarder le démarrage du projet. Nous sommes dans une période où il y a beaucoup de projets d'infrastructures en cours et donc une quantité importante de matériaux disponibles. Susciter un autre délai pour le début des travaux pourrait entraîner un impact sur l'échéancier global du projet.</p> <p>En outre, le nouveau règlement à venir sur les carrières et sablières a des avantages indéniables sur ce projet, car il pourrait permettre de réduire la hauteur de la butte. Toutefois, l'inverse est aussi vrai, car d'autres carrières entreront en compétition en ayant accès elles aussi aux mêmes matériaux. Il faut donc se positionner rapidement.</p> <p>C'est intéressant d'avoir, dans la salle et éventuellement au sein du comité, une personne comme vous qui connaît bien cet univers des matériaux de remblayage. Vous pouvez nous mettre au défi sur des scénarios de disponibilité de matériaux, notamment.</p>
<p>Est-ce que vous êtes au courant qu'il y a aussi des restrictions de déplacement en raison de la nidification des bécasses ?</p>	<p>Nous sommes très conscients qu'il y a d'autres espèces que la rainette faux-grillon à protéger. C'est pourquoi nous voulons monter un dossier complet pour présenter les options de chemins alternatifs.</p> <p>Beaucoup des milieux humides ont été créés artificiellement. Certains de ces milieux sont identifiés comme ayant une grande valeur ajoutée. Nous devons travailler notre dossier intelligemment afin d'arriver avec une proposition qui ne peut pas être rejetée. C'est aussi pour cette raison que nous présenterons plus d'une proposition de chemins alternatifs.</p>
<p>La vitesse sur les routes cause la mort de nos animaux de compagnie (chiens et chats). Il y a une restriction pour les camions sur la rue De Montbrun et le chemin D'Anjou. Par ailleurs, l'affichage n'est pas toujours bien placé (vitesse et restriction), notamment du côté de l'autoroute 30. Je veux insister fortement sur la limite de vitesse et j'espère que le personnel qui va travailler sur le chantier sera sensibilisé.</p>	<p>Nous en prenons bonne note.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Vous avez mentionné avoir perdu l'appel d'offres pour le REM. Qu'est-ce qui vous garantit que vous ne perdrez pas d'autres opportunités et que ce projet ne prendra pas plus de temps ?</p>	<p>Sanexen et ses partenaires ont une bonne connaissance du marché et les scénarios prévus sont basés sur des historiques de travail. Nous nous sommes aussi gardé une marge de manœuvre.</p> <p>De plus, le propriétaire a pris des assurances sur le temps de réalisation des travaux. Sanexen a une caution sur ce projet, des assurances et des garanties légales. La finalisation des travaux dans les temps relève aussi de la crédibilité de Sanexen.</p>
<p>Vous avez mentionné que les travaux vont débuter en mai. Est-ce que vous pouvez préciser quels sont les travaux qui seront réalisés puisqu'il semble rester plusieurs paramètres à confirmer ?</p>	<p>En mai, nous allons débuter les travaux d'aménagement du chemin interne afin d'appliquer le plan de transport soumis à la ville. Ce plan de transport doit aussi être approuvé par la ville afin de pouvoir être mis en œuvre, autant pour les entrées du site que pour le sens unique sur le chemin D'Anjou. Notre rencontre avec la ville la semaine prochaine permettra entre autres de discuter de ce sujet.</p> <p>Nous ne démarrerons pas les travaux avec l'entrée et la sortie de 10 à 12 camions à l'heure. Nous allons progressivement commencer à nous installer et importer des matériaux. En parallèle, nous allons poursuivre les discussions avec la ville et le travail sur les chemins alternatifs en collaboration avec le comité et, espérons, la ville.</p>
<p>Est-ce que vous pouvez nous confirmer qu'il n'y aura pas de travaux sur la terre agricole de l'autre côté du chemin D'Anjou ?</p>	<p>Il y aura seulement des travaux ponctuels d'entretien des fossés. Il n'y aura pas de travaux liés à la réhabilitation du côté sud du chemin D'Anjou.</p>
<p>Donc à moyen et long terme cette terre restera zonée agricole ?</p>	<p>En effet, du côté sud du chemin D'Anjou la terre est zonée agricole, et du côté du site, le zonage est pour l'aménagement d'un parc.</p>
<p>Combien de temps aurez-vous besoin pour construire un chemin alternatif, une fois que vous aurez les autorisations ?</p>	<p>Nous pourrions construire un chemin alternatif en 1 mois. Cela dépend de l'option approuvée par le MDDELCC. Cette voie pourrait demeurer temporaire et aussi devenir permanente et servir d'accès au futur parc.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Donc les coûts de l'aménagement d'un chemin alternatif ne sont pas importants par rapport à l'ensemble du projet ?</p>	<p>La construction d'un chemin temporaire se fait rapidement. Avec un seul contrat, nous pourrions avoir tous les matériaux nécessaires pour le réaliser. Ce sont peu de coûts sur l'ensemble du projet et les avantages sont plus importants que les coûts. De plus, à la fin nous pouvons nettoyer le chemin temporaire et mettre les matériaux sur le site.</p> <p>Nous pouvons aussi nous engager à remettre le tracé du chemin à son état initial et même améliorer le milieu pour l'habitat de la rainette faux-grillon.</p> <p>Nous réalisons ce type de chemin régulièrement, ce n'est donc pas un défi financier ni un défi de génie civil.</p>
<p>Quelle est votre date limite pour qu'un chemin alternatif soit mis en place ?</p>	<p>Nous voulons déposer le dossier au MDDELCC dans 2 à 3 mois. Toutefois, cela dépendra si nous nous satisfaisons des rapports déjà réalisés sur la rainette faux-grillon ou si nous devons faire nos propres études. Nous aimons mieux prendre un peu plus de temps, mais présenter un dossier solide.</p>
<p>Dans le plan de réhabilitation, quelles sont les exigences au niveau de la caractérisation des matériaux que vous allez recevoir ?</p>	<p>Pour tous les sols qui rentrent sur le site, nous sommes régis par des principes de quantité des sols. Nos suivis et échantillonnages varieront en fonction de la source des matières reçues. Par exemple, pour du sol provenant d'une terre agricole, où il n'y a jamais eu d'activité humaine, nous serons plus permissifs comparativement à un sol provenant de la ville de Montréal où il y a des historiques de contamination. Pour certains chantiers, il pourrait y avoir des techniciens de Sanexen en permanence afin de superviser l'excavation sur les lieux d'où proviennent les sols.</p>
<p>Est-ce qu'il y a eu des modélisations sur les dispersions atmosphériques des poussières générées par le projet ?</p>	<p>À ce chapitre, il n'y a pas eu de modélisation atmosphérique. En ce qui touche les poussières, nous avons tous les outils sur le site pour les gérer presque à 100 %. De plus, les vents dominants se dirigent vers les milieux boisés.</p>
<p>Sur la diapositive du profil de la carrière (annexe 2), pourquoi la limite à droite est-elle si mince ?</p>	<p>Le profil à l'annexe 2 est très schématisé et ne donne pas une bonne idée de l'étendue du site. L'exigence minimale dans une approche de réhabilitation par analyse de risques est à l'effet que tout sol ou matière dangereuse doit être recouvert au minimum d'un mètre de sol.</p>
<p>Est-ce que les déchets vont jusqu'à la ligne de la propriété ?</p>	<p>Les déchets ne vont pas jusqu'à la limite de la propriété, il y a une petite zone tampon.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Pourquoi la butte aura-t-elle 18 mètres de hauteur, si les exigences sont d'avoir un mètre de sol recouvrant les matières dangereuses ?</p>	<p>Le plan initial de la butte était à 20 mètres, nous l'avons retravaillé à 18 mètres avec une notion liée à l'autofinancement du projet. Le nouveau règlement sur les carrières et sablières pourrait donc nous permettre de diminuer la hauteur de cette butte. Nous sommes en train de regarder pour que la butte s'élève à la hauteur minimale requise pour la réhabilitation, ce qui inclut des pentes minimales de 5 %, telle que fixée par le MDDELCC. Donc, le profil final répondrait aux exigences environnementales, considèrerait les déchets présents près de la limite de propriété et aurait une pente de 5 % afin de s'assurer que les précipitations ne puissent pas traverser la couche d'argile.</p> <p>Sans le nouveau règlement, nous devons conserver une butte de 18 mètres.</p>
<p>Vous avez parlé du dragage de sédiments à Contrecoeur, pourquoi ils font ces travaux ? Quel type de sol serait disponible par ce projet ?</p>	<p>Il y a un projet du port de Montréal afin d'en faire un terminal portuaire d'importance. Pour pouvoir recevoir des navires de grosses cargaisons, ils doivent draguer des sédiments. Ce projet permettrait d'avoir accès à des quantités importantes de sol AB ou de sol <A près de Boucherville. La majorité des sédiments sont non contaminés (sol <A) ou très faiblement contaminés avec des traces de métaux (sol AB).</p>
<p>Est-ce qu'il y a toujours des puits de captage prévus sur la butte, afin d'apporter l'eau vers le centre des déchets en vue de la traiter ?</p>	<p>Il est prévu, si nous détectons une contamination de l'eau, reliée ou non aux travaux, qu'un puits de captage soit mis en place pour s'assurer que les contaminants restent sur le site. Ceci fait partie intégrante du plan de réhabilitation.</p>
<p>L'encapsulation se fait seulement sur le dessus des déchets, il y a donc 3 autres faces non encapsulées où il pourrait y avoir des risques de contamination à travers le roc fracturé.</p>	<p>Avec l'encapsulation, nous éliminons le contact des déchets avec l'eau de précipitations.</p> <p>En effet, le roc fracturé laisse la possibilité qu'il y ait des échanges, toutefois en considérant le sens d'écoulement des eaux le déplacement se fera principalement vers la partie ennoyée de la carrière.</p>
<p>Est-ce que sur les côtés du dépotoir, il y a une couche d'argile entre les déchets et le roc ?</p>	<p>Nous n'avons pas les mesures ni les informations sur tout ce qui a été fait lors de l'importation des déchets. Nous en avons fait la demande au ministère et aucune information n'est disponible.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
Le côté extérieur du dépotoir ne pourrait-il pas aussi être encapsulé ?	Nous aurions la capacité de travailler sur la paroi du dépotoir à la limite de la propriété, mais ce n'est pas prévu au plan de réhabilitation. L'important sur ce type de projet est de connaître le sens de l'écoulement des eaux et de pouvoir faire des suivis réguliers.
Est-ce que l'eau utilisée pour le lavage des camions proviendra de la carrière ? Où sera-t-elle rejetée après le lavage ?	<p>Nous utilisons des cuves en acier rempli d'eau avec un pont vibrant sur lequel les camions passent afin de nettoyer leurs roues. Lorsque l'eau est saturée de matières en suspension, elle est remplacée et traitée avant d'être rejetée.</p> <p>L'eau pourrait aussi venir de la carrière, mais la même eau reste longtemps dans les cuves.</p> <p>Toute l'eau qui sera utilisée pour arroser les chemins pourrait aussi venir de la carrière.</p>
Est-ce que les travaux d'encapsulation ont une durée de vie ?	L'encapsulation est faite à partir de l'argile plutôt qu'une membrane puisque cela permet une durée de vie infinie. Une fois l'encapsulation complétée, il n'y aura pas de contact de l'eau de précipitations vers les déchets. Même à la fin des travaux de Sanexen, il y aura des suivis au niveau de la qualité de l'eau.
Est-ce qu'il y aura un mouvement de la nappe phréatique dû aux travaux et quelles en seront les conséquences ?	Les matériaux qui seront déposés sur les déchets peuvent avoir un impact sur le niveau de la nappe phréatique qui selon nous sera limité. Toutefois, il y aura toujours des suivis par le biais des puits d'observation afin de documenter l'évolution du niveau d'eau souterraine à l'intérieur du site comme en périphérie. Il y a aura au minimum 3 campagnes d'échantillonnage par année dans tous les puits et ce suivi pourrait se poursuivre jusqu'à 5 ans après les travaux.
Est-ce qu'il y a une pente maximale à respecter afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de glissement de la couche d'argile ?	En effet, toutes ces notions sont prises en compte dans la pente de 5 %. Précisons cependant que la pente de l'argile est indépendante de la pente qui pourrait être en surface. En somme, la pente de la couche d'argile ne correspond pas nécessairement à la pente finale de la butte.

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Donc, l'argile sera en contact directement avec les déchets ?</p>	<p>L'argile, qui est la couche imperméable, ne sera pas en contact direct avec les déchets. Il y aura une couche granulaire par-dessus les déchets afin de capter les biogaz. Chacune des couches de matériaux apposées sur la butte a une utilité. Par-dessus l'argile, il y aura d'autres matériaux, dont la dernière couche qui permettra l'ensemencement et la plantation d'arbres.</p> <p>Au niveau opérationnel, le défi technique sera de mettre les matériaux dans la bonne séquence, selon leur disponibilité, pour qu'à la fin, le système soit efficace.</p>
<p>Vous avez fait mention de la station de lavage des camions. Où seront-elles situées ? Quels seront leurs impacts en termes de nuisances ?</p>	<p>Dans le document distribué à votre arrivée, il y a une image de la station de lavage. L'aire de lavage sera située à la sortie du site et devant une aire asphaltée afin que les camions ne salissent pas leurs roues à nouveau à la sortie.</p> <p>L'aire de lavage est une station passive qui ne génère aucun bruit ni vibration. Les camions sont nettoyés en roulant sur la station de lavage.</p>
<p>Est-ce que les travaux auront lieu 12 mois par année ? Quels sont les temps d'arrêt prévus ?</p>	<p>Il y aura des temps de l'année où il y aura moins de travaux.</p> <p>Les calculs pour estimer le nombre moyen de camions à l'heure prennent en considération qu'il n'y aura pas de travaux pendant 2 semaines durant les vacances de Noël, pendant les vacances de la construction, les fins de semaine et les jours fériés. De plus, il y aura certaines périodes de l'année où il y aura moins de transport notamment pendant les périodes de dégel.</p> <p>Nous allons préconiser les travaux pendant la saison hivernale afin de faciliter notre travail et diminuer les nuisances potentielles.</p>
<p>L'intersection du chemin De Touraine et D'Anjou est extrêmement dangereuse et il y a beaucoup d'accidents. Il devrait y avoir des feux de circulation à cet endroit. Même si ce n'est pas de votre ressort, cela a un impact important sur la vie des gens. C'est donc un point important à prendre en compte pour les travaux.</p>	<p>Il y a en effet plusieurs intersections où des feux de circulation ont été suggérés afin de favoriser la fluidité de la circulation. Nous devons discuter de ces points avec la ville.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Les gens ne respectent pas les limites de vitesse ni les arrêts obligatoires, pour eux c'est une continuité de l'autoroute 30.</p>	<p>Le plan de transport sera certainement un des sujets importants discutés avec la ville la semaine prochaine. Nous allons intégrer ces préoccupations dans nos échanges.</p>
<p>Quelles sont les garanties que nous pouvons obtenir, avant que les travaux commencent, afin que l'eau de nos puits ne soit pas contaminée ? Même si vous faites des vérifications, l'eau pourrait être contaminée avant que vous vous en aperceviez.</p> <p>Quand pourraient débiter ces démarches, considérant que vous voulez commencer les travaux dans 1 mois ?</p> <p>Quand les spécialistes pourraient-ils nous appuyer ?</p>	<p>La vitesse d'écoulement de l'eau sur le site a été estimée par des hydrogéologues par le passé, soit de trois mètres par année en moyenne. Nous comprenons les préoccupations que vous avez puisque vous êtes directement en aval du site. Nous pourrions augmenter la fréquence des échantillonnages et vous assister dans les démarches qui visent à vous alimenter d'une autre façon en eau potable.</p> <p>Ce sont des inquiétudes légitimes. Nous avons les résultats de la première campagne d'échantillonnage, qui serviront de base de référence pour la suite des événements.</p> <p>Les premiers travaux qui seront effectués sur le terrain ne devraient pas affecter la qualité de l'eau.</p> <p>Nous prendrons contact avec les citoyens concernés dès la semaine prochaine pour faire le suivi du dossier et impliquer nos spécialistes.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Est-ce que les analyses de l'eau vont être faites avant et après les travaux ou seulement pendant ?</p> <p>Je veux savoir si vous allez passer aux maisons prendre des échantillons.</p>	<p>La première campagne d'échantillonnage est complétée, nous avons donc le bruit de fond (référence de départ) avant le début des travaux sur le chantier. Les échantillons des 13 puits ont été réalisés, en plus de l'eau de consommation de 3 maisons en aval et d'une maison en amont. Au fur et à mesure que nous compilerons les données, nous allons avoir un portrait plus précis de l'évolution de la qualité de l'eau. Nous allons donc pouvoir intervenir rapidement s'il y a une détérioration de celle-ci.</p> <p>Nous sommes allés prendre des échantillons dans les 3 propriétés les plus près et en aval. Il n'y a pas de problème de contamination dans ces puits, ce qui est une forme d'assurance pour toutes les autres résidences puisque nous avons pris les échantillons dans le sens de l'écoulement de l'eau. Nous sommes ouverts à aller prendre des échantillons à d'autres résidences, situées près du site pour les propriétaires qui voudraient être incorporés dans le suivi. Nous aimerions aussi que vous nous permettiez d'utiliser les résultats des échantillonnages et de les rendre publics.</p> <p>Il est tout à fait légitime d'avoir des préoccupations en ce qui concerne l'eau potable.</p>
<p>Est-ce que les camions qui viendront porter les matériaux seront vidés directement dans la carrière ? Si oui, est-ce cette façon de faire fera bouger les sédiments au fond de l'eau. N'est-il pas évident qu'à la sortie l'eau sera contaminée ?</p>	<p>Pour le moment, l'eau n'est pas contaminée à la sortie de la carrière. Les matériaux autorisés (béton, brique et roc) vont en effet brasser les sédiments du fond. Au fur et à mesure que la carrière sera remplie, le niveau d'eau va monter et des échantillonnages seront pris régulièrement à l'effluent.</p> <p>Si requise, une unité de traitement d'eau sera installée sur place.</p>
<p>Quelle sera la fréquence de l'échantillonnage à l'effluent ?</p>	<p>Le plan de réhabilitation prévoit des mesures afin qu'il n'y ait pas de contamination à l'effluent. Il est aussi prévu que, si des traces de contaminants étaient détectées, qu'un système de traitement de l'eau soit mis en place avant le rejet de celle-ci. Tous les mois, il y aura un échantillonnage à l'effluent.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Est-ce que les camions sont déchargés directement dans la carrière ou si une pelle mécanique est utilisée ?</p>	<p>Les camions vont être orientés en fonction de leur contenu. Des aires de déchargement sont prévues en conséquence. Les options possibles de déchargement restent à confirmer au moment où on se parle.</p> <p>Des experts en acoustique vont aussi nous appuyer pour que le déchargement des camions se fasse avec minimum de bruit.</p> <p>Il y a aussi des camions qui ne pourront pas être déchargés directement, car nous allons devoir prendre des échantillons dans le cadre de notre programme de suivi environnemental</p>
<p>Vous allez mettre 18 mètres de matériaux par-dessus les déchets. Vous ne pensez pas que cela va les écraser dans l'eau ?</p>	<p>Il y aura des travaux qui seront faits en parallèle sur la section des déchets et la section ennoyée afin d'éviter que cette situation se produise.</p> <p>Nous allons aussi travailler avec une firme spécialisée en géotechnique pour nous assurer que le muret demeure solide et en place et que les mesures adéquates soient mises en place. Comme mentionné, nous prenons en compte les questions environnementales ainsi que les questions de santé et sécurité.</p>
<p>À partir de quand allez-vous savoir si la hauteur de la butte sera diminuée ?</p>	<p>La hauteur de la butte à 18 mètres est en cours de révision. Nous allons en discuter dès la semaine prochaine lors de la rencontre avec la ville.</p>
<p>Si vous remplissez seulement le quart du lac cela va prendre moins de temps. Donc c'est pour une question d'argent que vous remplissez la carrière. Qu'est-ce que vous allez faire avec les profits ? Est-ce que les profits restent à la compagnie ou reviennent à la ville ?</p>	<p>Sanexen prévoit faire des profits raisonnables dans le cadre de ce projet et la teneur de ceux-ci dépend de différentes variables, dont les volumes de matériaux autorisés, le marché des matières de remblayage, la réglementation, etc.</p>
<p>Ce n'est pas vrai qu'il va seulement y avoir 12 camions à l'heure. C'est déjà difficile de sortir de notre entrée.</p> <p>Avec le trafic, il va avoir des files d'attente, ce sera donc plus de 12 camions à l'heure.</p>	<p>Nous sommes conscients de la problématique de la circulation sur le chemin De Touraine et sur la rue De Montbrun. Les chemins alternatifs permettraient d'éviter des congestions accrues.</p> <p>Mais nous pouvons garantir qu'il n'y aura pas de file de camions en attente sur les voies publiques.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
<p>Pourquoi ne laissez-vous pas une portion du lac ennoyée ? Cela réduirait le temps des travaux et les nuisances pour les citoyens ?</p>	<p>S'il nous est possible de remblayer avec des sols AB plutôt que des sols <A, nous pourrions envisager laisser une plus grande portion en lac. De plus, aussitôt que nous aurons plus de détails sur le plan d'aménagement du parc, nous allons, dans la mesure du possible, adapter le remblayage de la carrière en conséquence.</p>
<p>Pour les chemins d'accès, vous voulez les débiter en mai, pourquoi n'attendez-vous pas d'avoir tous les éléments de confirmés ? Les camions vont apporter des vibrations et affecter mon solage.</p>	<p>Au niveau des vibrations, nous sommes conseillés par une entreprise spécialisée et il n'y a pas de raisons de penser qu'il y aura des bris sur les propriétés. Des vérifications de solages de certaines propriétés seront faites avant que les travaux commencent pour vérifier l'état des lieux en amont. S'il y a un constat que des bris ont été causés par les vibrations liées à nos travaux, il y aura des dédommagements.</p>
<p>Il aurait dû y avoir des représentants de la ville ce soir pour répondre à nos questions.</p>	<p>L'objectif de la rencontre publique est de vous présenter le projet de réhabilitation et d'entendre vos préoccupations, questions et commentaires. Nous allons rapporter tout ce que nous avons entendu ce soir à la ville lors de nos prochaines rencontres.</p>
<p>Il y a des sites qui prennent du ciment et qui le concassent.</p>	<p>Dans nos études de marché, nous prenons en compte les sites qui revalorisent le béton. Ce sont des compétiteurs dont il faut tenir compte dans notre projet.</p>
<p>Savez-vous que la brique rouge contient des produits chimiques ?</p>	<p>La brique contaminée ne sera pas acceptée sur le site. Au même titre que nous devons faire des caractérisations des sols, nous devons aussi échantillonner la brique, le béton et le roc afin qu'ils soient conformes aux exigences permises par le gouvernement.</p>
<p>Pourquoi ne pompez-vous pas tout le lac ?</p>	<p>C'est une option qui a été étudiée, mais qui n'a pas été retenue. Nous sommes limités par la quantité d'eau que nous pouvons rejeter au fossé.</p> <p>De plus, nous ne voulons pas créer d'appel d'eau provenant de la section du dépotoir. Comme expliqué précédemment, la méthode de réhabilitation a aussi été sélectionnée pour des raisons de santé et sécurité.</p> <p>L'aménagement final du parc nous permettra de confirmer si nous laissons une section ennoyée ou non.</p>

Questions ou commentaires des personnes présentes	Réponses et suivis de Sanexen
En débutant au mois de mai avec 10 à 12 camions à l'heure, ce n'est pas possible que deux camions passent sur le chemin D'Anjou.	Nous n'allons pas débiter les travaux avec 10-12 camions à l'heure. Nous devons d'abord aménager notre chemin interne. D'ici là, nous allons confirmer notre plan de transport avec la ville tout en travaillant à monter notre dossier pour les chemins alternatifs.
Le propriétaire est responsable du site, est-ce qu'il fait les travaux pour se faire de l'argent ou simplement pour se débarrasser du site ?	Le propriétaire ne fait pas les travaux pour gagner de l'argent, mais plutôt pour le céder à des fins de parc en héritage. C'était la volonté du père, M. René G. Lépine.
Donc vous allez mettre les matériaux nécessaires pour terminer les travaux, mais vous n'allez pas en ajouter pour gagner de l'argent ?	Tout à fait, le propriétaire ne fera pas de profit, mais couvrira les frais de consultants qu'il a injectés depuis des années pour réhabiliter le site et pour l'aménagement en parc. L'enjeu financier repose seulement sur Sanexen. Nous sommes une entreprise à but lucratif, mais entendons faire des profits raisonnables avec ce projet.

CONCLUSION

Les participants sont invités à consulter le site Internet www.crsvoisinage.com pour poser des questions et suivre l'avancement des travaux. Il y a aussi une adresse courriel à laquelle les intéressés peuvent écrire.

Un rappel est aussi effectué auprès des gens dans la salle de s'inscrire pour devenir membre du comité de vigilance. Il est prévu que les premières rencontres aient lieu en mai 2018. La participation citoyenne est mise en valeur afin notamment de donner du poids au dossier des voies alternatives et aussi afin de s'assurer que les travaux se déroulent au mieux et en respect de l'environnement immédiat.

SUIVIS ET ENGAGEMENTS DE SANEXEN

Tout au long de la rencontre, Sanexen a confirmé des engagements auprès des participants, cette section résume ces engagements et les suivis que Sanexen s'engage à faire.

- Prendre des engagements, avec la ville, sur le nombre de camions quotidiens maximum permis.
- Transmettre les détails du calcul du nombre moyen de camions par jour aux citoyens intéressés.
- Donner les chiffres sur le pourcentage de camions supplémentaires qui sera sur les routes, lorsque les décomptes seront complétés.
- Mettre l'étude hydrogéologique sur le site Internet, ainsi que rencontrer les personnes qui sont intéressées par ce sujet précis.
- Augmenter la fréquence des échantillonnages afin de faire les suivis de la qualité de l'eau potable des résidences localisées en aval immédiat du site.

- Assister les citoyens dans leurs démarches qui visent à être alimentés d'une autre façon en eau potable. Des rencontres pourraient être planifiées à court terme avec les citoyens visés.
- Si les vibrations liées aux travaux génèrent des bris sur les propriétés, il y aura des dédommagements.

ANNEXE 1 POWERPOINT DE PRÉSENTATION

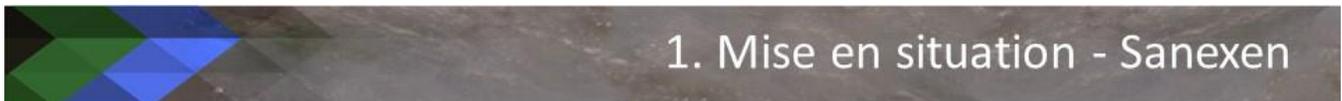


Réhabilitation environnementale
Carrière Rive-sud inc. (CRS), Boucherville



Avril 2018

LES CARRIÈRES RIVE-SUD INC.



1. Mise en situation - Sanexen



1. Mise en situation - Sanexen



Au service de l'environnement depuis plus de 30 ans...

- Plus de **150 professionnels** incluant 9 experts inscrits sur la liste du MDDELCC
- Chiffre d'affaires annuel de plus de **175 M\$**
- Entreprise québécoise détenue par **Logistec** (Bourse de Toronto), **Caisse de Dépôts et de Placements du Québec** et **Fond de Solidarité de la FTQ**

Une expertise reconnue...

3

1. Mise en situation - Sanexen



UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

- **Étienne Bélisle-Roy**
Traitements d'eau et des biogaz
- **Kevin Randall M. Sc ESSA**
Chargé de projet
- **Bernard Meunier**
Vice président – environnement et directeur de projet
- **Jean-Christian Brisson**
Responsable des travaux sur le site
- **Paul Boissonnault M. Sc**
Conseiller technique

4

1. Mise en situation - Sanexen



AUTRES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

- **Daniel Bouchard Ph.D.**
Docteur en hydrogéologie
- **Agnès Renoux**
Docteur en toxicologie
- **Ann Marie Otis**
Communications

COLLABORATEURS EXTERNES

- **Marie Beaubien**
Communication participative
- **Le groupe Solroc**
Géotechnique
- **Entreprise de signalisation Sedge**
Sécurité routière
- **CIMA+**
Hydrologie des eaux de surface
- **Comeau Experts-Conseils**
Ingénierie routière

5

1. Mise en situation - Sanexen



RÉHABILITATION ENVIRONNEMENTALE DU SITE DE L'ANCIENNE USINE 2 DE PRATT & WHITNEY CANADA
Site situé au 333, rue d'Auvergne à Longueuil



Pratt & Whitney Canada - Longueuil

Localité

- Vieux Longueuil

Durée du projet

- 2 ans (en cours)

Cohabitation

- Quartier résidentiel
- Approche de communication pour les résidents du secteur et autres parties prenantes

6

1. Mise en situation - Sanexen

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

PRÉLIMINAIRE



Rio Tinto Alcan - Shawinigan

Localité

- Centre Ville de Shawinigan

Envergure du projet:

- 400 000 t en 8 mois
- Jusqu'à 10 000 t de sols manipulés quotidiennement (300 camions par jour)
- Aucune plainte de citoyens

7

2. Justification du projet

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

1982



Le dépotoir Landreville fume encore un an après sa fermeture

Nature de certains déchets douteux



Combustion spontanée



1978
© 980 D'ARJ 2014 46/18/09/11

1966 : Ouverture de la carrière Landreville

1968 : Début des activités de dépotoir « illégal »

- « Le petit Love Canal »
- Des milliers de barils de déchets toxiques de l'Ontario et des États-Unis
- Site inscrit au Répertoire de sites de dépôt de sols et de résidus industriels du MDDELCC : dépotoir de matières dangereuses

1981 : Arrêt des activités : extraction et dépotoir

1988 : Acquisition de la carrière par CRS

1990 : Reprise des activités d'extraction

1992 : Arrêt des activités d'extraction

8

2. Justification du projet

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.



2. Justification du projet

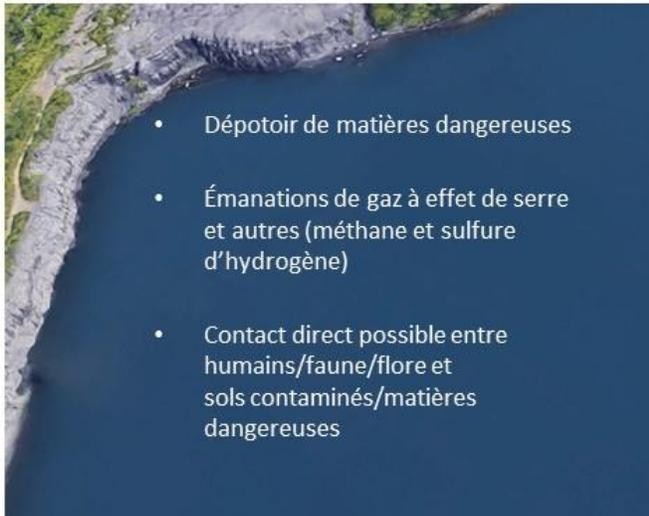
SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.



2. Justification du projet



Environnement



Sécurité publique



11

3. Le plan de réhabilitation



2005 : Début des démarches auprès du Ministère (MDDELCC)

2007 : Programme particulier d'urbanisme #9 : matériaux, parc

2012 : Analyse de risques (éco)toxicologiques

2015 : Plan de réhabilitation environnementale **approuvé par le MDDELCC**

2017 : **Arrivée de SANEXEN** : caractérisations, études, modification du plan

2018 : **Début des travaux (mai)**

12

3. Le plan de réhabilitation



Plan 2015

- Échéancier de 10 à 12 ans
- Hauteur de la butte : 20 m
- Évacuation de biogaz et COV (GES) via ~40 événements
- Confinement : matériaux synthétiques (membranes)

Plan 2018 modifié

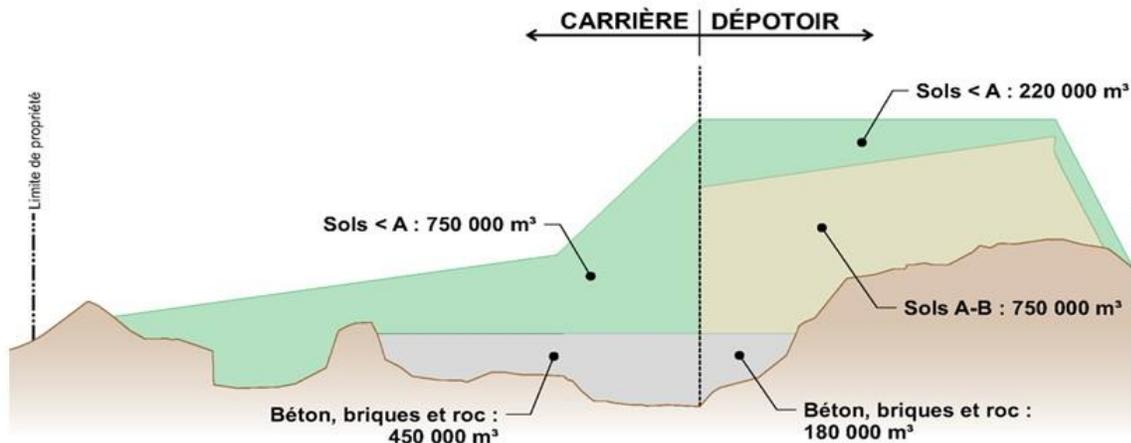
- Échéancier maximum de 7 ans
- Hauteur de la butte : 18 m
- Biotraitement des GES et élimination des événements
- Confinement : valorisation de l'argile et autres matériaux résiduels
- Demande d'autorisation pour matériaux additionnels

13

3. Le plan de réhabilitation



Matériaux importés : 2,3 millions de m³ = moyenne de 10 à 12 camions par heure



14

4. Plan de transport

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

Phase I

- **Entrée et sortie d'Anjou et de Montbrun**
- Nécessaire pour la construction du chemin de circulation interne
- Durée estimée de 2 mois



4. Plan de transport

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

Phase II

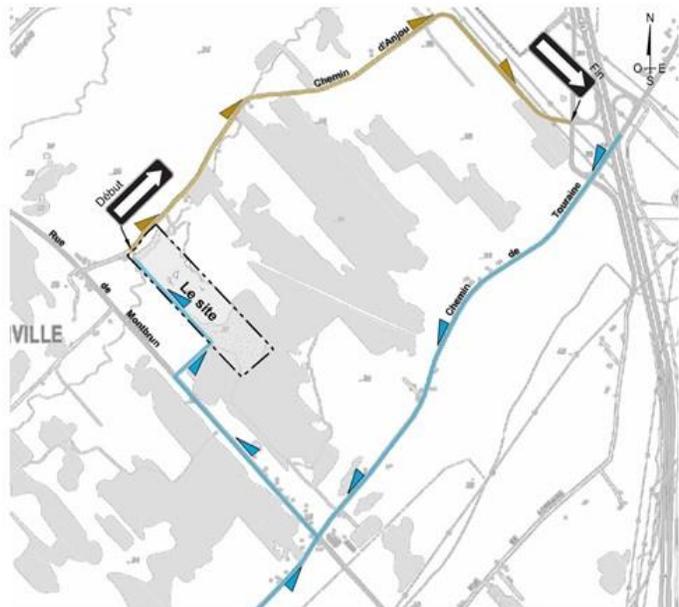
Entrée de Montbrun et sortie d'Anjou

Considération #1 : Sécurité !

- Sens unique sur d'Anjou
- Bretelle d'accès et voie de décélération sur de Montbrun

Considération #2 : Gestion des nuisances

- Un passage de camion uniquement
- Camion vide sur d'Anjou



5. Gestion des nuisances potentielles

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

- **Site ouvert de 7:00 à 17:00**
- **Aucun travaux les fins de semaine et durant les congés fériés**

18

4. Plan de transport

SANEXEN
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX INC.

Voies d'accès alternatives à l'étude



5. Gestion des nuisances potentielles



- **Bruit** : mesure de mitigation par firme spécialisée en acoustique
- **Poussière** : propreté des routes utilisées par les camions
- **Vibration** : sismographe et vérification des fondations et des aménagements
- **Suivis environnementaux** : 13 puits d'observation + eau effluent + biogaz + eau de consommation + sols importés + qualité de l'air
- **Géotechnique** : stabilité des ouvrages

19

6. Engagements



3 PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS DU MILIEU	ENGAGEMENTS DE SANEXEN
La circulation des camions	<ul style="list-style-type: none">• Relancer dès maintenant le dossier des voies alternatives• Nouveau Règlement sur les carrières et sablières : possibilité de recevoir des sols A-B additionnels = diminution de la hauteur de la butte (à l'étude)• Éloigner des résidences la sortie sur d'Anjou
Contamination de l'eau (puits)	<ul style="list-style-type: none">• Conseil technique et scientifique en appui aux citoyens concernés (hydrogéologue, toxicologue, etc.)
La durée des travaux	Objectif de Sanexen: compléter les travaux avant 7 ans

- **Rencontres** avec le voisinage
- **Site Internet** : www.crsvoisinage.com
- **Ligne téléphonique** 24h/24h avec registre des signalements
- **Affichage** sur le site
- **Feuillet d'information** - Infolettre
- **Visites** du site par les acteurs intéressés

21

Le comité de vigilance

Rôle principal : consultatif

- Suivre la réalisation du projet
- S'assurer que les travaux se déroulent avec un minimum de nuisances

Composition du comité (10 à 15 membres)

- Voisins, org. régionaux, Sanexen, Boucherville (à préciser), invités ponctuels

Premiers travaux

- S'approprier le projet et visiter les lieux
- Assister Sanexen dans le dossier des voies alternatives

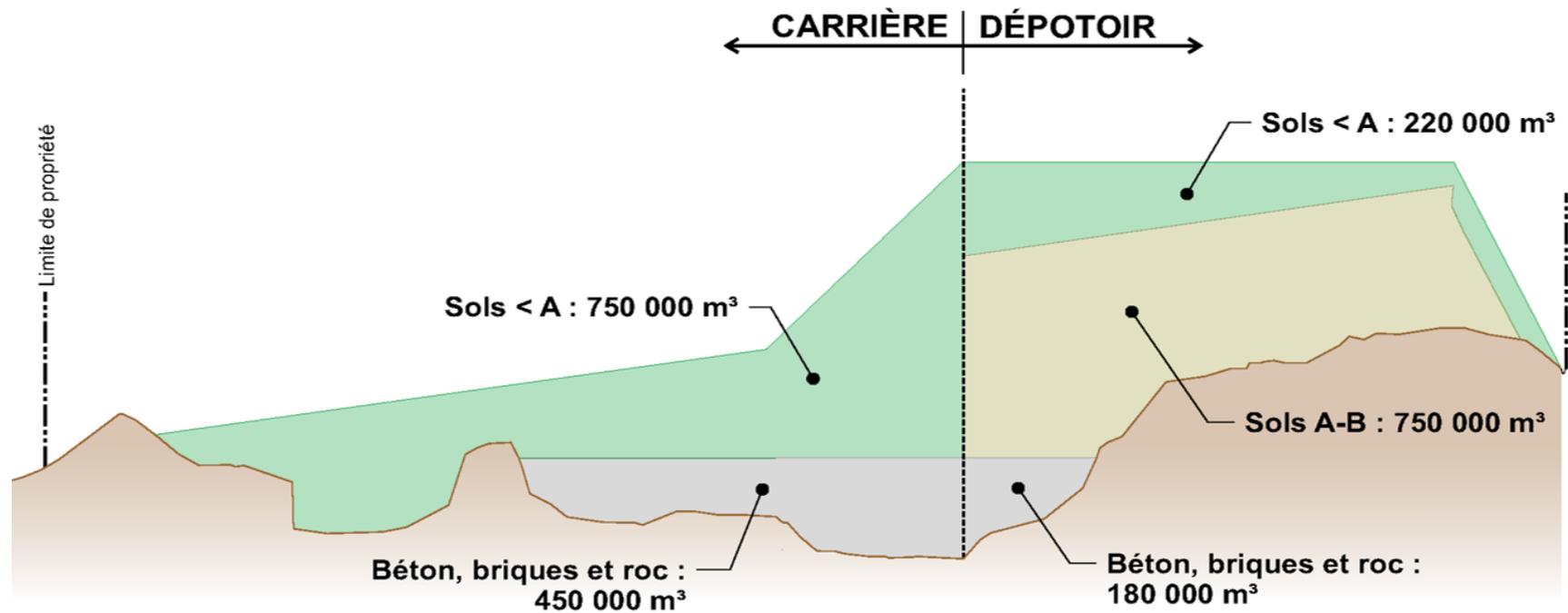
Nombre de rencontres

- **Année 1** : 4 à 6 rencontres

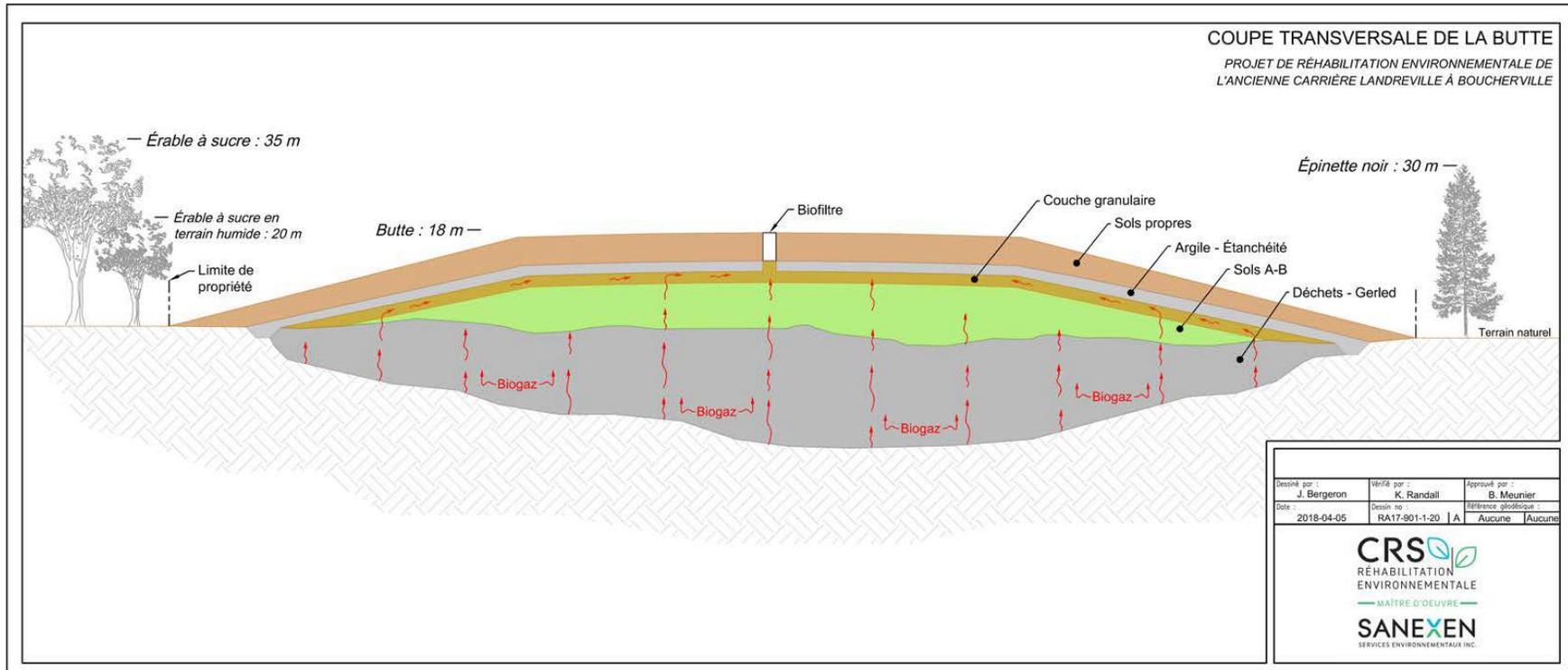
22

- **Sécurisation** définitive d'un site à risques
- **Élimination** des émissions de gaz à effet de serre
- **Protection** de la faune, de la flore et des futurs utilisateurs
- **Revitalisation** du secteur
- **Réintégration** de l'ancienne carrière dans son milieu
- **Terrain** prêt pour la création d'un parc

ANNEXE 2 — COUPE TRANSVERSALE DU PLAN DE RÉHABILITATION



ANNEXE 3 — PLAN DU SITE ET LOCALISATION DES INSTALLATIONS PROPOSÉES



ANNEXE 4 — PLAN DU SITE ET LOCALISATION DES INSTALLATIONS PROPOSÉES

